

QUÉBEC.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie trois fois par semaine, le LUNDI, le MARDI et le VENDREDI dans l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de quatre piastres par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui est de six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets, argent, correspondances, &c. doivent être adressés francs de port, à l'Impimerie au Bureau du Journal, N. 13, Rue Lamontagne, Basse-Ville.

PARTIE RELIGIEUSE.

Vie publique et privée de Napoléon Bonaparte, par L. G. Michaud, principal rédacteur de la Biographie universelle.

[SUITE ET FIN.]

M. Michaud est entré dans des détails très-intéressants sur la mort de Napoléon, et mes lecteurs me sauront gré de les transcrire ici.

« A Sainte-Hélène, dit-il, ainsi que la plupart des hommes qui ont vécu dans une grande agitation, et qui n'ont pas eu le temps de se recueillir, Napoléon parut penser sérieusement à une autre vie. « Je ne suis ni un incrédule, ni un philosophe, disait-il; je crois à l'existence d'un Dieu: » puis, levant les yeux vers le ciel: « Quel est celui qui a fait tout ça? » On sait que dès les premiers temps de son arrivée à Sainte-Hélène, il s'était plaint de n'y avoir ni prêtre, ni église. « Une de mes peines ici, disait-il, c'est de ne pas entendre de cloches, et de manger du pain moisi. » Plusieurs fois il avait fait demander qu'on lui envoyât, de France ou d'Italie, un prêtre catholique; mais ces demandes, confiées à Bertrand, étant restées sans réponses, il le soupçonna de ne pas les avoir fait parvenir, et ce fut le commencement d'une mésintelligence qui devint assez vive pour que le général parût, pendant quelque temps, disposé à quitter Sainte-Hélène, sans que Napoléon en témoignât aucun déplaisir. Les demandes étaient cependant à la fin parvenues en France et en Italie. Le cardinal Fesch, qui était à Rome, choisit aussitôt deux ecclésiastiques, que Sa Sainteté fit partir pour Sainte-Hélène... Les deux ecclésiastiques furent très-bien reçus. Depuis leur arrivée, la messe fut dite chaque dimanche à Longwood, et tous les autres devoirs de la religion pratiqués exactement; circonstance assez remarquable de la part de celui qui avait persécuté le pontife romain avec tant d'acharnement, et qui n'avait jamais montré beaucoup de ferveur religieuse. Il s'en reprenait sincèrement alors, et le disait sans déguisement, professant hautement la plus grande admiration pour les vertus de Pie VII, qu'il appelait un ange. Il eut, dans le même temps, avec ses compagnons d'exil, surtout avec Bertrand, qu'il voulait persuader, des conversations sur la religion, dans lesquelles on remarqua des pensées vraiment étonnantes et dignes des plus profonds théologiens. Ce général lui ayant dit un jour sur un ton fort inconvenant: « Qu'est-ce que Dieu? L'avez-vous vu? — Je vais vous le dire, répondit Napoléon. Comment jugez-vous qu'un homme a du génie? Le génie est-il une chose visible? Qu'en savez-vous pour y croire? Sur le champ de bataille, au fort de la mêlée, quand vous aviez besoin d'une prompte manœuvre, d'un trait de génie, pourquoi, vous le premier, me cherchiez-vous de la voix et du regard? Pourquoi s'écriait-on de toute part: « Où est l'empereur? Que signifiait ce cri, si ce n'est de l'instinct, de la croyance en moi, en mon génie? — Mes victoires vous ont fait croire en moi; eh bien! l'univers me fait croire en Dieu... Les effets merveilleux de la toute-puissance divine sont des réalités plus éloqu coastes que mes victoires. Qu'est-ce que la plus belle manœuvre après du mouvement des astres?... » A ses derniers moments, Napoléon ne s'occupa plus que de ses devoirs de piété, et le prêtre Vignali ne dut plus s'éloigner un seul instant. « Je suis né dans la religion catholique, lui dit-il; je veux remplir tous les devoirs qu'elle impose, et recevoir toutes les consolations, tous les secours que je dois en attendre. » Ayant remarqué dans son médecin quelques signes de désapprobation, il lui dit avec force: « Pouvez-vous ne pas croire en Dieu! Tout proclame son existence; et les plus grands esprits l'ont cru!... » Une autrefois, le docteur s'étant permis de rire aux éclats, et de la manière la plus indécente, des apprêts que l'empereur avait ordonnés pour une cérémonie religieuse, Napoléon le tança rudement, et dans des termes si énergiques, que Marchand, qui les entendit, n'a pas osé les répéter. « Le 29 avril, dit le comte de Montholon, j'avais déjà passé trente-neuf nuits au chevet de l'empereur, sans qu'il eût permis, même à mon vénérable compagnon de chaîne, le général Bertrand, de me remplacer dans ce pieux et filial service, lorsque, dans la nuit du 29 au 30, il affecta d'être effrayé de ma fatigue, et m'engagea de faire venir à ma place l'abbé Vignali. Son insistance me prouva qu'il parlait sous l'empire d'une préoccupation étrangère à la pensée qu'il m'exprimait. Il me permettait de lui parler comme à un père; j'osai lui dire ce que je comprenais; il me répondit sans hésiter: Oui, c'est le prêtre que je demande; veillez à ce qu'on me laisse seul avec lui, et ne dites rien. » Jobès, et lui amenai immédiatement l'abbé Vignali que je prévins du saint ministère qu'il allait remplir. » Ainsi introduit auprès de Napoléon, et resté seul avec lui, le prêtre y remplit tous les devoirs de son ministère. Après s'être humblement confessé, cet empereur, naguère si superbe, reçut le viatique, l'extrême-onction, et il passa la nuit en prières, en actes de piété aussi touchants que sincères. Le lendemain, dès le matin, quand le général Montholon parut, il lui



IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR JEAN-BAPTISTE FRÉCHETTE, PÈRE, IMPRIMEUR ET PROPRIÉTAIRE, N. 13, Rue La Montagne.

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS!

dit d'un ton de voix affectueux et plein de satisfaction: « Général, je suis heureux, j'ai rempli tous mes devoirs; je vous souhaite, à votre mort, le même bonheur. J'en avais besoin, voyez vous; je suis Italien, enfant de la classe de la Corse. Le son des cloches m'émeut, j'ai vue d'un prêtre me fait plaisir. Je voulais faire un mystère de tout ceci; mais cela ne convient pas; je dois, je veux rendre gloire à Dieu. Je doute qu'il lui plaise de me rendre la santé. N'importe; donnez vos ordres, général, faites dresser un autel dans la chambre voisine; qu'on y expose le saint-sacrement, et qu'on dise les prières des quarante heures. » Le comte de Montholon se disposant à sortir pour exécuter cet ordre, Napoléon le retint: « Non, lui dit-il, vous avez assez d'ennemis; comme noble, on vous imputerait d'avoir arrangé tout cela d'après votre tête, et la mienne étant perdue; je vais donner les ordres moi-même. » En conséquence le général se retira dans sa chambre et se jeta sur son lit tout habillé. Il s'était endormi, lorsqu'un bruit extraordinaire le réveilla, et qu'il vit le général Bertrand entrer, et lui dire sur un ton fort animé: « Qu'est-ce donc qu'une chapelle en permanence chez l'empereur, et l'abbé Vignali ne cessant d'office? — Vous pouvez le demander à lui-même, répondit M. de Montholon avec calme. — Comment cela, répliqua Bertrand, puisque c'est de vous seul que Saint-Denis en a reçu l'ordre? » Il fallut descendre chez l'empereur, où, sans respect et sans égard, le général Bertrand ne craignit pas de lui représenter que de pareils actes, que la renommée porterait en Europe, étaient politiquement peu convenables, et plutôt d'un religieux que d'un vieux soldat, de son empereur... A ces mots, Napoléon, se levant sur son séant, s'écria d'une voix forte: « Général, je suis chez moi; vous n'avez pas d'ordres à donner ici; vous n'en avez pas à recevoir; pourquoi y êtes-vous? Est-ce que je me mêle de votre ménage, moi? » Alors Bertrand, contraint de sortir, ne le fit que d'une manière peu respectueuse, levant les épaules, et prononçant d'un ton de mauvais-humeur quelques paroles, parmi lesquelles on distinguait celle de caporal. Comme l'autel était démolli, il fallut le reconstruire, et toutes les cérémonies furent reprises selon les ordres de l'empereur. Il eut encore quelques moments lucides, et se rappela ce qu'il avait fait de bien en sa vie pour la religion. « J'avais le projet de réunir toutes les sectes du christianisme, dit-il; nous en étions convenus avec Alexandre à Tilsit; mais les revers sont venus trop tôt... Du moins, j'ai rétabli la religion. C'est un service dont on ne peut calculer les suites: que deviendraient les hommes sans religion? » Puis il ajouta: « Il n'y a rien de terrible dans la mort; elle a été la compagnie de mon oreiller pendant ces trois semaines; et à présent elle est sur le point de s'emparer de moi pour jamais. J'aurais désiré revoir ma femme et mon fils; mais que la volonté de Dieu soit faite. » Le 3 mai, il reçut une seconde fois le viatique, et après avoir dit adieu à ses généraux, il prononça ces mots: « Je suis en paix avec le genre humain, » et il joignit les mains en disant: « Mon Dieu! » Les mots *tête, armée*, furent les derniers qu'il prononça, ce qui indique que, dans le délire du moment suprême, son imagination errait encore sur le champ de bataille. Ce fut le 5 à six heures du soir qu'il expira.

dit d'un ton de voix affectueux et plein de satisfaction: « Général, je suis heureux, j'ai rempli tous mes devoirs; je vous souhaite, à votre mort, le même bonheur. J'en avais besoin, voyez vous; je suis Italien, enfant de la classe de la Corse. Le son des cloches m'émeut, j'ai vue d'un prêtre me fait plaisir. Je voulais faire un mystère de tout ceci; mais cela ne convient pas; je dois, je veux rendre gloire à Dieu. Je doute qu'il lui plaise de me rendre la santé. N'importe; donnez vos ordres, général, faites dresser un autel dans la chambre voisine; qu'on y expose le saint-sacrement, et qu'on dise les prières des quarante heures. » Le comte de Montholon se disposant à sortir pour exécuter cet ordre, Napoléon le retint: « Non, lui dit-il, vous avez assez d'ennemis; comme noble, on vous imputerait d'avoir arrangé tout cela d'après votre tête, et la mienne étant perdue; je vais donner les ordres moi-même. » En conséquence le général se retira dans sa chambre et se jeta sur son lit tout habillé. Il s'était endormi, lorsqu'un bruit extraordinaire le réveilla, et qu'il vit le général Bertrand entrer, et lui dire sur un ton fort animé: « Qu'est-ce donc qu'une chapelle en permanence chez l'empereur, et l'abbé Vignali ne cessant d'office? — Vous pouvez le demander à lui-même, répondit M. de Montholon avec calme. — Comment cela, répliqua Bertrand, puisque c'est de vous seul que Saint-Denis en a reçu l'ordre? » Il fallut descendre chez l'empereur, où, sans respect et sans égard, le général Bertrand ne craignit pas de lui représenter que de pareils actes, que la renommée porterait en Europe, étaient politiquement peu convenables, et plutôt d'un religieux que d'un vieux soldat, de son empereur... A ces mots, Napoléon, se levant sur son séant, s'écria d'une voix forte: « Général, je suis chez moi; vous n'avez pas d'ordres à donner ici; vous n'en avez pas à recevoir; pourquoi y êtes-vous? Est-ce que je me mêle de votre ménage, moi? » Alors Bertrand, contraint de sortir, ne le fit que d'une manière peu respectueuse, levant les épaules, et prononçant d'un ton de mauvais-humeur quelques paroles, parmi lesquelles on distinguait celle de caporal. Comme l'autel était démolli, il fallut le reconstruire, et toutes les cérémonies furent reprises selon les ordres de l'empereur. Il eut encore quelques moments lucides, et se rappela ce qu'il avait fait de bien en sa vie pour la religion. « J'avais le projet de réunir toutes les sectes du christianisme, dit-il; nous en étions convenus avec Alexandre à Tilsit; mais les revers sont venus trop tôt... Du moins, j'ai rétabli la religion. C'est un service dont on ne peut calculer les suites: que deviendraient les hommes sans religion? » Puis il ajouta: « Il n'y a rien de terrible dans la mort; elle a été la compagnie de mon oreiller pendant ces trois semaines; et à présent elle est sur le point de s'emparer de moi pour jamais. J'aurais désiré revoir ma femme et mon fils; mais que la volonté de Dieu soit faite. » Le 3 mai, il reçut une seconde fois le viatique, et après avoir dit adieu à ses généraux, il prononça ces mots: « Je suis en paix avec le genre humain, » et il joignit les mains en disant: « Mon Dieu! » Les mots *tête, armée*, furent les derniers qu'il prononça, ce qui indique que, dans le délire du moment suprême, son imagination errait encore sur le champ de bataille. Ce fut le 5 à six heures du soir qu'il expira.

tout l'aspect de cette cathédrale d'Ajaccio, où il s'était prosterné devant Dieu avec tant de foi et d'humilité. Si, au milieu des agitations de la guerre et de la politique, il pratiqua peu les devoirs de la religion, du moins il la respecta et la protégea, même dans le temps où il persécutait le Saint-Siège; et jamais on ne le vit se déshonorer par les blasphèmes, par les stupides dénégations du parti révolutionnaire. A Sainte-Hélène, il finit par revenir sincèrement aux principes de son éducation première: ce fut la consolation de ses derniers moments. Et qu'on ne pense pas qu'il en soit venu là par suite des faiblesses, des terreurs d'un moribond; il s'en était occupé sérieusement en pleine santé, dès son arrivée dans cette île, où son plus grand chagrin fut de ne trouver ni églises, ni prêtres. Il brava, pour en faire venir, pour les soutenir dans l'exercice de leur saint ministère, les contrariétés, les injures même de ses entours, et resta presque seul au milieu de ce débordement d'impunité, il mourut en véritable martyr, et d'une manière aussi exemplaire, aussi chrétienne peut-être qu'aucun des rois que l'on puisse citer.

De ces nobles et judicieuses réflexions de M. Michaud, il faut conclure l'indispensable nécessité d'une éducation religieuse. Napoléon fut élevé dans les meilleures doctrines de cette religion sainte, et Napoléon mourut en chrétien sur son rocher. Nos législateurs parlent aussi beaucoup d'éducation religieuse, ils veulent de la religion pour leurs enfants. Qu'ils comprennent donc que la seule manière de leur en donner est de pratiquer eux-mêmes ce qu'ils enseignent aux autres: M. Michaud les renvoie à Napoléon, et ils ne se plaindront pas de l'exemple.

(L'Ami de la Religion)  
L'abbé DASSANCE.

Adhésions des chaires et de la c'é g' ad' s'ées à N. N. SS. les évêques.

Toutes les fois que dans une question religieuse, les évêques élèvent leur voix pour défendre ou pour réclamer les droits de l'Eglise, violés ou méconnus, ni le gouvernement, ni les hommes politiques de quelque valeur, ne peuvent s'y méprendre: cette voix unanime et solennelle de nos évêques, c'est la voix des quatre-vingt-trois évêques qui ont signé le décret de 1820, c'est la voix des 40,000 prêtres qui ont reçu de leurs mains le dépôt de la foi, et la mission d'en porter le bienfait parmi les peuples.

Quand donc M. Persil, à la tribune de la chambre des pairs, a eu la malheureuse pensée de se faire une arme contre l'épiscopat du silence des autres membres du clergé sur la question de la liberté d'enseignement, il nous a paru qu'une si pauvre accusation ne pouvait ni affaiblir l'imposante autorité des réclamations des évêques, ni faire naître le plus léger soupçon du moindre désaccord entre le clergé du second ordre et ses premiers pasteurs.

Nous comprenons cependant que, provoqués par les assertions téméraires de l'ancien garde des sceaux, et vivement blessés dans leurs sentiments les plus intimes d'union sacrée avec leur évêque, plusieurs membres du clergé, des points les plus opposés de la France, aient poussé un cri de généreuse indignation, et soient sortis, un moment, de leurs habitudes de silence et de prière, pour opposer des protestations publiques à des louanges qui leur sont un outrage.

Nous avons enregistré déjà les adresses du clergé de Paris et de Versailles. Nous publions aujourd'hui toutes les autres adhésions qui nous sont parvenues, moins encore comme des témoignages d'une conformité de sentiments qu'il n'est douteux pour personne, que comme des pièces historiques du grand procès qui se poursuit en faveur de la liberté religieuse.

Nous ajouterons ici que nous avons mieux aimé nous laisser devancer par quelques journaux, que de publier sans l'aveu formel de l'épiscopat des manifestations qui, à un point de vue tout de gravité n'a pas échappé à la sagesse de plusieurs évêques, pourraient avoir quelque danger.

(Ami de la Religion)

UN MANUSCRIT DU PENTATEUQUE.

— On écrit de Rome, le 23 mai: « La Propagande qui, grâce aux relations qu'elle entretient sur tous les points du globe, possède de nombreux manuscrits dans les langues les plus diverses, a reçu dernièrement de Jérusalem un don précieux. Un de ses anciens élèves,

Le curé, durant les longues soirées d'hiver qui l'issaient beaucoup de loisir à Petit-Pierre, que ne réclamaient plus ses montons chaudement entassés dans l'étable, lui apprit à lire et aussi à écrire, lui donnant ainsi les deux clés du savoir. Petit-Pierre fit des progrès rapides, car c'était autant son cœur que son esprit qui désirait apprendre. Le digne prêtre, tout en se reprochant un peu de donner à son élève une instruction au-dessus de l'humble rang qu'il occupait, se plaisait à voir s'épanouir l'un après l'autre les calices de cette jeune âme. Pour ce jardinier attentif, c'était un spectacle des plus intéressants que cette floraison intérieure dont lui seul avait le secret.

Les glaces fondirent, les perçeneiges et les primevères commencèrent à pointer timidement, et Petit-Pierre reprit la conduite de son troupeau. Ce n'était plus l'enfant chétif que nous avons vu au commencement de ce récit; il avait grandi et pris de la force. La nature avait fait un appel à ses ressources pour subvenir aux dépenses des lectures nouvelles. Sous le développement de son cerveau, ses tempes s'étaient élargies. Son œil, désormais arrêté sur un but, avait le regard net et ferme. Comme dans toute tête habitée par une pensée, on voyait briller sur sa figure le reflet d'une flamme intérieure. Non qu'il fût dévoré par les ardeurs maladives d'une ambition précoce; mais le vin de la science, quoique versé par le bon prêtre avec une prudente discrétion, causait à cette âme une espèce d'enivrement qui eût pu tourner à l'orgueil. Heureusement, Petit-Pierre n'avait pas de public. Ni les arbres ni les rochers ne sont flatterés. L'immensité de la nature, avec laquelle il était toujours en relation, le ramenait bien vite au sentiment de sa petitesse. Abandonnement fourni par le curé de papier, de crayons, il fit un grand nombre d'études, et quelquefois, tout éveillé, il lui semblait avoir à la main le porte-crayon d'or à la pointe de feu, et la dame, penchée sur son épaule, lui disait:

« C'est bien, mon ami. Vous n'avez pas laissé éteindre l'étincelle que j'ai mise dans votre cœur. Persevérez, et vous aurez votre récompense. »

Petit-Pierre ayant acquis un fin sentiment de la forme, comprenait à quel point la dame était belle, et, à cette pensée, sa poitrine se gonflait. Il regardait le monchoir à carreaux où la tache, quoique brunie, se distinguait toujours, et il disait:

« Heuteaux sang, qui as coulé dans ses veines, qui es monté de son cœur à sa tête! »

Avec la même sincérité qui nous a fait avouer l'adultère de Petit-Pierre n'est et qui n'est encore amoureux, nous devons convenir qu'il l'est à présent, et de toutes les forces de son âme. L'image adorée ne le quitte plus. Il la voit dans les arbres, dans les nuages, dans l'écumée des cascades. Aussi a-t-il fait d'immenses progrès. Il y a maintenant dans ses dessins un élément qui y manquait à la fois.

Un événement très-simple en apparence, et qui n'est pas dramatique le moins du monde, mais il l'est un peu, car nous vous avons prévenu en commençant que notre histoire ne serait pas compliquée, devint tout à fait de la vocation de Petit-Pierre et vint changer la face de sa vie.

Le député du département avait obtenu du ministère de l'intérieur un tableau de sainteté pour l'église de... le peintre, qui était un homme de talent, signeur de ses œuvres, accompagna sa toile et voulut choisir lui-même la place où elle serait suspendue. Naturellement il descendit au presbytère, et le curé ne manqua de pas de parler au peintre d'un berger du pays qui avait beaucoup de goût pour le dessin et faisait de lui-même des croquis annonçant de merveilleuses dispositions. Le carton de Petit-Pierre fut vidé devant le peintre. L'enfant, pâle comme la mort, comprima son cœur sous sa main, pour l'empêcher d'éclater, se tenait debout à côté de la table. Il attendait en silence la condamnation de ses rêves, car il ne pouvait s'imaginer qu'un homme bien mis, bien gâté, un bout de ruban rouge à sa boutonnière, auteur d'un tableau entouré d'un cadre d'or, pût trouver le moindre mérite à ses charbonnages sur papier gris.

Le peintre feuilleta quelques dessins sans rien dire, puis son front s'éclaira, une légère rougeur lui monta aux joues, et il s'adressa à lui-même de courtes phrases exclamatives en argot d'atelier.

— Comme c'est bonhomme! comme c'est nature! pas le moindre chic. Corot n'était pas mieux fait; voilà un charbonnier qu'enverrait Delaberge; ce monoton couché est tout à fait dans le goût de Paul Potter.

Quand il eut fini, il se leva, marcha droit à Petit-Pierre, lui prit la main, la secoua cordialement, et lui dit:

— Partieu! quoique cela ne soit guère honorable pour nous autres professeurs, mon cher garçon, vous en savez plus que tous mes élèves. Voulez-vous venir à Paris avec moi? Je vous montrerai ce qu'on nomme les ficelles du métier, ensuite vous marcherez tout seul, et... et si vous ne vous arrêtez pas, je peux vous peindre, sans craindre de me compromettre, que vous irez loin.

Petit-Pierre, bien sermonné, bien chapitré, bien prévenu sur les dangers de la Babylone moderne, partit avec le peintre, en compagnie de Fidéle, dont il ne voulait pas se séparer, et que l'artiste lui permit d'emmener, avec cette délicate bonté d'âme qui accompagne toujours le talent. Seulement, Fidéle ne voulait jamais se laisser hisser sur l'impériale, et suivit la voiture dans un étonnement profond, mais rassuré par la figure amicale de son maître, qui lui souriait à travers la portière.

Nous ne suivrons pas jour par jour les progrès de Petit-Pierre, cela nous mènerait trop loin. Les œuvres des grands maîtres, qu'il visitait assidûment dans les galeries, et dont il faisait de fréquentes copies, mirent à sa disposition mille moyens de rendre sa pensée, qu'il n'eût pu deviner tout seul. Il passa des soirées du Guaspre Poussin aux mollesseuses de Claude Lorrain, de la fouguse sauvage de Salvator Rosa à la vérité prise sur le fait de Rubens, mais il ne s'empêcha d'aucun style particulier: il avait une originalité trop fortement trempée pour cela. Il n'avait pas fait comme le vulgaire des peintres qui commencent dans l'atelier, et vont ensuite mettre leur carte de visite à la nature dans des excursions de six semaines, sauf à peindre ensuite, au coin du feu, les rochers d'après un fauteur, et les cascades d'après l'eau d'une carafe versée de haut dans une cuve te

par un tapin complaisant; ce n'est qu'imprégné de l'arôme des bois, les yeux pleins d'aspects champêtres, à la suite d'une longue et discrète familiarité avec la nature, qu'il avait pris le crayon d'abord, puis le pinceau. Les conseils de l'art lui étaient venus assez tôt pour qu'il n'eût pas le temps de prendre une mauvaise habitude, assez tard pour ne pas laisser sa naïveté.

Au bout de deux ans de travail opiniâtre, Petit-Pierre eut un tableau terminé et renoué à l'Exposition de Louvre. Il aurait bien voulu revoir la dame au crayon d'or, mais quoiqu'il eût regardé très-attentivement dans les promenades, au théâtre, aux églises, toutes les femmes qui pouvaient offrir quelque ressemblance avec elle, il ne put s'en trouver sa trace. Il ne savait pas son nom, et ne connaitait d'elle que sa beauté. Une vague espérance cependant le soutint; quelque chose lui disait au fond du cœur que la destinée n'en avait pas fini entre eux deux. Quelque modesté qu'il fût, il avait la conscience de son talent; il s'en était rapproché du ciel, et l'impossibilité d'atteindre l'étoile de son rêve dominait chaque jour.

De temps à autre, notre jeune peintre se promenait aux alentours de son tableau, en se penchant sur la balustrade, affectant de ne considérer attentivement que le cadre microscopique dans le voisinage de sa toile, afin de recueillir les avis des spectateurs, et puis il se disait, non sans quelque raison, que le diable, qui dessinait elle-même et paraissait aimer beaucoup le paysage, si elle était à Paris, viendrait immanquablement visiter l'exposition. En effet, un matin, avant l'heure où la foule abonde, Petit-Pierre vit s'avancer du côté de son tableau une jeune femme vêtue de noir; il ne vit pas d'abord sa figure, mais une petite portion de ce qu'on lui a semé de petits signes, et qui brillait comme une opale entre l'écharpe et le bord du chapeau, la lui fit reconnaître sur-le-champ avec une sûreté de coup-d'œil que l'habitude donne aux peintres. C'était bien elle; le détail que l'artiste avait fait ressortir de sa blancheur, et dans le noir encadrant du chapeau, son profil fin et dur avait la transparence du marbre de Paros. Ce détail troubla Petit-Pierre.

—Qui a-t-elle perdu? son père, sa mère... ou bien serait-elle... libre? se dit-il tout bas dans le coin le plus secret de son âme.

Le paysage exposé par le jeune artiste représentait précisément le site dessiné par la dame, et pour lequel elle avaient posé lui, Fidèle et ses montons. Petit-Pierre, par une pensée d'amour et de religion, avait choisi pour sujet de son premier tableau le endroit où il avait reçu la révélation de la pelote. Les prêtres gazonnés, les bouquets d'arbres, les rochers perçants qu'il a vu dans le vert manteau de l'herbe, le tronçonné et bizarre d'un vieux chêne frappé de la foudre, tout était d'une scrupuleuse exactitude. Petit-Pierre s'était point appuyé sur son bâton, l'air rêveur, Fidèle à ses pieds, et dans la position que lui avait indiquée la dame à l'abîme.

La jeune femme s'était longuement en contemplation devant le tableau de Petit-Pierre; elle en examina attentivement tous les détails, s'avançant et se reculant pour mieux juger de l'effet. Une pensée semblait la préoccuper; elle ouvrit le livret et chercha le numéro de la toile, le nom du peintre et le sujet de son œuvre. Le nom lui était inconnu; le livret ne contenait que ce seul mot: "Paysage." Puis, paraissant frappée d'un souvenir lumineux, elle dit quelques mots tout bas à la vieille dame qui l'accompagnait.

Après avoir regardé encore quelques tableaux, mais d'un œil déjà distrait et fatigué, elle sortit. Petit-Pierre entraîné sur ses pas par une force magique et craignant de perdre cette trace retrouvée si à propos, suivit la jeune dame de loin et la vit monter en voiture. Se jeter dans un cabriolet, et lui dire de ne pas perdre de vue cette voiture bleue à livrée chamois, fut l'affaire d'une minute pour Petit-Pierre. Le cocher fouetta énergiquement sa hanche, et se mit à la poursuite de l'équipage.

La voiture entra dans une maison de belle apparence, rue des... et la porte cochère se ferma sur elle. C'était bien la que demeurait la dame. Savoir la rue et le numéro de son hôtel est déjà une belle position, et c'est quelque chose de de pouvoir se dire: "Mon rêve demeure dans tel quartier, sur le devant, ou bien: "entre cour et jardin." Avec cela, avec moins peut-être, Lovelace ou Don Juan eussent mené une aventure à bout; mais Petit-Pierre n'était ni un don Juan ni un Lovelace, bien loin de là!

Il lui restait à savoir le nom de la dame de ses pensées, à se faire reconnaître chez elle, à s'en faire aimer; trois petites formalités qui ne laissent pas que d'embarrasser étrangement notre héros.

Héureusement, le hasard vint à son secours, et le moyen qu'il cherchait lui vint de lui-même. Un matin, son rapin Holême lui apporta, délicatement placée entre le pouce et l'index, une petite lettre oblongue qu'il flûta avec des contractions et des dilations de narines, comme si c'eût été un bouquet de roses ou de violettes.

A l'anglais fine et vive de l'adresse, on ne pouvait méconnaître une main de femme et de femme bien élevée, sachant écrire une autre orthographe que celle du cœur.

La lettre était ainsi conçue:

"Je viens de voir un soir un charmant tableau de vous. Je serais bien heureuse de le posséder dans ma petite galerie; mais j'ai peur d'arriver trop tard. S'il vous appartient encore, ayez la bonté de me remettre de me le vendre à personne, et de le faire porter, l'exposition finie, rue Saint-H... n... Vos conditions seront les miennes."

"G. D'ESCARS."

La rue et le numéro concordait précisément avec ceux où Petit-Pierre avait vu entrer la voiture. Il n'y avait pas à s'y tromper, Mme d'Escars était bien la dame au portraiture de flamme des visions de Petit-Pierre, celle qui lui avait donné le loisir de peindre et qui lui avait acheté les premières feuilles de papier, celle dont il gardait précieusement une goutte de sang sur son mouchoir à carreaux.

Petit-Pierre se rendit chez Mme d'Escars, et bientôt des relations assez fréquentes s'établirent entre eux. L'époux naïf et droit, enthousiaste et sensible à la fois de Petit-Pierre, que nous appelons ainsi jusqu'à la fin de cette histoire, pour ne pas divulguer un nom devenu célèbre plus infortuné à Mme d'Escars, qui n'avait pas reconnu dans le jeune artiste le petit père qui lui avait servi de modèle, mais qui pourtant, dès la première visite, avait eu quelque vague souvenir d'avoir vu cette physionomie ailleurs.

Mme d'Escars n'avait pas dit à Petit-Pierre qu'elle-même dessinait, car elle n'avait aucune hâte de faire montrer des talents qu'elle possédait. Un soir la conversation tomba sur la peinture, et Mme d'Escars avoua ce que Petit-Pierre savait fort bien, qu'elle avait fait quelques études, quelques croquis qu'elle aurait déjà montrés si elle les avait jugés dignes d'un tel honneur.

Elle posa l'album sur la table, en tournant les feuilles plus ou moins rapidement, selon qu'elle jugeait des dessins dignes ou indignes d'examen. Quand elle arriva à l'éprouvette où Petit-Pierre et son troupeau étaient représentés, elle dit au jeune peintre:

—C'est à peu près le même site que celui que vous avez représenté dans votre tableau, que j'ai acheté pour voir, réaliste, ce que j'aurais voulu faire. C'était encore si bizarre. Vous êtes donc allé à S... ?

—Oui, j'y ai passé quelque temps.

—Un charmant pays; inconnu et renfermé des bords qu'on va chercher bien loin; mais puisque j'y ai écrit mon album de l'état, ce ne sera pas impunément. Voici une page blanche, vous allez crayonner quelque chose là dessus.

Petit-Pierre dessina la vallée où Mme Descars, était tombée de cheval. Il représenta l'Amazonne renversée à terre et soutenu par un jeune père qui lui bassinaient les tempes avec un mouchoir trempé dans l'eau.

Quelle coïncidence étrange! dit Mme d'Escars. Je suis effrayé et tombé de cheval dans un endroit semblable, mais il n'y avait aucun témoin de cette aventure qu'un petit père que j'ai vaguement entrevu à travers mon évanouissement, et que je n'ai jamais rencontré depuis. Qui a pu vous raconter cela?

—C'est que je suis moi-même Petit-Pierre, et voici le mouchoir qui a essuyé le sang qui coulait de votre temple, où j'ai percé la cicatrice de la blessure sous la forme d'une imperceptible petite raie blanche.

Mme d'Escars tendit sa main au jeune peintre, qui posa sur le bout de ses doigts roses un baiser tendre et respectueux, puis, d'une voix émue et tremblante, il lui raconta toute sa vie, les vagues aspirations qui le troublaient, ses rêves, ses efforts et son amour, car maintenant il voyait clair dans son âme, et si d'abord il avait adoré la muse dans Mme d'Escars, maintenant il aimait la femme.

Que dirons-nous de plus? La fin de cette histoire n'est pas difficile à deviner, et nous avons pu le commencer qu'il n'y aurait dans notre récit ni catastrophe ni surprise. Mme d'Escars eut un bout de quelques mois Mme D... et Petit-Pierre fut rare bonheur d'épouser son idéal et de vivre avec son rêve sans jamais s'être souillé par de vulgaires unions.—Il aimait les beaux arbres, il devint un grand paysagiste.—Il fit une belle femme, il l'épousa; il eut un homme! Mais que ne fait-on avec un amour pur et une forte volonté?

THÉOPHILE GAUTIER.

ANNONCES NOUVELLES.

Bateaux remorqueurs à vendre.—Charles King. Concert au Théâtre. Essais sur l'état de la Littérature en France. Acier, Fauilles, Fil à sautoir, etc.—C. & W. Wurtel. Bureau de Médecine de Québec.—J. Z. Nault.

ENCANS.

Biscuit et Gruau—Dupont & Co. Deux emplacements à vendre au faubourg St. Roch—G. Guay, notaire. Cassonade et Gingembre—Dupont & Co.

QUEBEC : VENDREDI, 12 JUILLET 1844.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le Great Western, parti de Liverpool le 22 juin, est arrivé à New-York. Les nouvelles qu'il apporte sont à peu près nulles. Le lord-maire et la corporation de Dublin étaient venus présenter une pétition à la Reine et à la Chambre des Communes protestant contre le jugement et l'emprisonnement d'O'Connell et de ses co-accusés. La députation fut reçue avec une froide politesse par Sa Majesté, qui répondit que s'il y avait quelque chose de fautif dans la procédure, le suprême tribunal d'appel le réformerait. La députation fut vivement applaudie à la barre des communes par l'opposition.

On croyait que les difficultés entre la France et l'Empire de Maroc seraient terminées diplomatiquement.

La baisse continuait sur les céréales.

ENCORE DES EMEUTES SANGLANTES A PHILADELPHIE ; UNE TRENTAINE DE PERSONNES TUEES OU BLESSEES ; DESTRUCTION D'UNE AUTRE EGLISE CATHOLIQUE.

De nouveaux troubles éclatèrent à Philadelphie, le vendredi 5 du courant, dans le quartier de Southwark, aux environs de l'église de Saint-Philippe de Néri. Le bruit s'étant répandu le soir qu'une grande quantité d'armes avait été déposée dans l'église pendant l'après-midi, des rassemblements commencent à se former à l'entrée de la nuit, et bientôt l'église était entourée par des milliers de personnes.

Ce fut avec la plus grande difficulté que le capitaine du guet et le commissaire de police du quartier purent empêcher la foule d'envahir l'édifice avant l'arrivée du schérif, qui vint à 10 heures, accompagné de deux adermes, entra dans l'église et enleva une douzaine de fusils non chargés qui s'y trouvaient et qui furent transportés à la maison de ville aux acclamations de la multitude.

L'émotion ne paraissant pas se calmer, le schérif et un M. Ardis, qui avait été blessé dans les émeutes de Kensington, haranguèrent la populace, promettant de rester dans l'église et de faire de nouvelles perquisitions le lendemain matin. M. Ardis choisit alors 12 citoyens qui entrèrent avec lui et le schérif dans l'église pour y passer la nuit.

Avant de se rendre à l'église, le schérif avait été chez le général Patterson, qui donna les ordres nécessaires, et vers onze heures une compagnie des gardes civiques était sur les lieux et réussit à disperser la foule.

Il y eut aussi une alerte le même soir dans les environs de l'église de Saint-Jean, près du Marché. La cloche d'alarme ayant été sonnée, environ deux cents personnes se rassemblèrent à l'entour, mais, peu après, la foule se dispersa.

Ces détails sont tirés des journaux de Philadelphie du samedi 6. Les suivants sont empruntés à la correspondance de la Tribune de New-York.

On écrit de Philadelphie à ce journal, le dimanche 7 juillet à 4 heures du soir:

« Nous sommes au milieu d'événements terribles. Depuis ma dernière communication, des troubles graves ont eu lieu dans les districts de Southwark et de Moyamensing. Hier au soir, de bonne heure, des milliers de personnes commencent à s'assembler dans les environs de l'église de Saint-Philippe-de-Néri, Queen-street, et il se fit des démonstrations répétées de violence.

Les troupes furent aussi de bonne heure sur les lieux, avec plusieurs pièces de canon et un fort détachement de police qui prit possession de l'église.

A 11 heures le général Cadwallader donna l'ordre de tirer à coups de canon et de fusil sur le peuple, s'il ne voulait pas se disperser. L'honorable Charles Naylor, ex-membre du congrès, s'interposa et supplia le général de révoquer son ordre, disant qu'il mourrait lui-même plutôt que de voir massacrer ses concitoyens.

M. Naylor fut arrêté et placé dans l'église, où il fut gardé prisonnier jusqu'à aujourd'hui à midi. Alors environ 2000 personnes rassemblées devant l'église, avec un canon chargé jusqu'à la bouche, ont demandé sa mise en liberté. La porte ayant été enfoncée à coups de bélier, le peuple est entré dans l'église, a arraché le prisonnier d'entre les mains de ses gardes et l'a escorté jusqu'à chez lui en poussant des cris de triomphe.

A une heure et demie, les gardes irlandais (habits verts), qu'on avait fort imprudemment postés dans l'église, y furent attaqués, en furent chassés et forcés d'abandonner le terrain, avec la promesse d'être protégés pour ce qu'ils avaient fait le bassin de leurs fusils, ce qu'ayant fait, ils furent attaqués en se retirant; ils se retourneront,

tirèrent et tuèrent une ou deux personnes. Un d'entre eux se réfugia dans une maison après avoir tué un jeune homme de Spring-Garden. Il en fut arraché par la populace et conduit à Commissioners' Hall, mais il avait été tellement battu et foulé aux pieds qu'il était presque mort en y arrivant.

Des milliers de personnes commencèrent à se rassembler dans toutes les directions. Les soldats se tenaient à distance, ne voulant point approcher parce que leur commandant leur avait défilé.

POST-SCRIPTUM.—4 HEURES EN QUATRE.—La populace a démoli le mur en face de l'église et fait irruption dans l'intérieur de l'édifice et y mettra en toute probabilité le feu, quoique Grover, Levin et autres s'efforcent d'en empêcher la destruction. Le feu avait été mis en deux ou trois endroits, mais on l'a éteint.

La cloche de la Maison d'Etat nous maintenant l'alarme; les pompiers sortent, et la ville présente une scène générale de tumulte et de confusion. Les troupes se mettent en mouvement.

Un extraordinaire du Montreal Herald, daté d'hier matin, contient les dernières nouvelles, tirées d'un journal d'Albany de mardi 9. Nous les reproduisons en les abrégées.

Le dimanche au soir les troubles recommencèrent avec une violence redoublée et plusieurs personnes en périrent victimes.

A 7 heures, sur l'ordre du général Cadwallader, qui déclara que la force militaire était suffisante pour protéger l'église de Saint-Philippe-de-Néri, les citoyens qui l'occupaient l'évacuèrent.

A peine l'avaient-ils laissée qu'on entendit des coups de feu dans la rue Queen. Voici quelle en fut l'occasion.

La foule serrée de trop près deux compagnies de troupes qui stationnaient là, l'ordre fut donné à celles-ci de s'éloigner. Pendant que cet ordre s'exécutait, un officier rencontra un homme qui refusa de reculer. Il frappa de son épée cet homme qui la frappa à son tour. Aussitôt une lutte s'engagea; un carreau de brique fut lancé de la foule sur les soldats, et ceux-ci commencèrent à tirer sur elle. Il paraît que les officiers, ayant de recourir à ce moyen, l'avaient en vain prié de s'éloigner. Les soldats tirèrent par files, et une vingtaine de coups portèrent. Sept personnes au moins tombèrent mortes, et plusieurs furent blessés.

L'irritation fut dès-lors à son comble. Des attroupements se formèrent bientôt sur plusieurs points dans les environs, et la populace obtint possession de deux pièces de canon qui étaient à bord d'un bâtiment en rivière. Elle se procura aussi nombre de fusils et d'autres armes à feu. Les canons furent chargés de diverses substances et tirés. Dans l'un d'eux on avait mis une chaîne de 30 pieds de long qui tua ou blessa plusieurs des militaires, particulièrement d'un corps d'artillerie composé d'Américains nés.

Un escadron de cavalerie arriva sur les dix heures et demie et réussit à capturer les deux canons qui furent emmenés au quartier général. On tira de plusieurs endroits sur les cavaliers, dont quelques-uns furent blessés. Des qu'ils purent, les émeutiers se dispersèrent généralement, sans attendre qu'ils les chargèrent. Il ne fut tiré que peu de coups après minuit. A une heure les troupes étaient maîtresses de tout le terrain.

Le dernier bulletin est daté de trois heures et demie du matin. Les choses étaient alors comparativement tranquilles. On connaissait déjà une dizaine de morts et une vingtaine de blessés, dont quelques-uns mortellement. Parmi les morts étaient le capitaine Teal, vieillard à cheveux blancs, Jacob Corndeffer, citoyen respectable de Southwark, et la femme du capitaine Lyle, qui fut tuée pendant qu'elle était sur le seuil de sa porte, tenant un enfant dans ses bras.

GUERRE DES MORMONS.—MORT DU PROPHETE SMITH.

Les mêmes journaux qui nous apportent la nouvelle des émeutes de Philadelphie, apportent aussi celle d'un événement extraordinaire qui s'est passé dans l'Illinois et qui menace d'avoir des conséquences non moins funestes. Le temps et l'espace nous manquent pour donner aujourd'hui les détails; nous les résumons en peu de mots.

Il paraît qu'à l'arrivée des troupes envoyées à Nauvoo par le gouverneur de l'état, le prophète Joe Smith, chef des Mormons, se constitua prisonnier et fut conduit à Carthage avec son frère Hiram et quelques autres de ses principaux adhérents. Un Mormon avait tenté de forcer la garde placée autour de la prison, un tumulte général eut lieu parmi la foule qui entourait l'édifice. Joe et ses co-prisonniers mormons s'étaient munis de pistolets, et commencèrent à tirer sur la garde intérieure. Essayant alors de se sauver par une fenêtre, le prophète fut atteint par cent balles à la fois et tomba mort sur le pavé. Son frère Hiram partagea le même sort, et un nommé Richards, autre Mormon d'influence, fut grièvement blessé. On s'attendait à une terrible vengeance de la part des Mormons, et l'on courait partout aux armes.

Le Curr et des Etats-Unis n'a pas été reçu à Québec cette semaine.

L'affaire de Griffintown n'était heureusement pas aussi grave que la représentation les rapports verbaux. Une plate-forme sur laquelle étaient montées un trop grand nombre de personnes, avant l'arrivée du gouverneur et du clergé, s'éroula, et deux ou trois personnes furent plus ou moins grièvement blessées. La cérémonie fut ajournée.

On trouvera à la quatrième page le tableau des Observations météorologiques pour le mois juin dernier.

Monsieur le Rédacteur,

Certaines parties du public de notre bonne ville de Québec a été mise en émoi par le paragraphe suivant contenu dans le Québec Mercury d'hier au soir:

« Progrès et avenir.—L'ancien château St-Louis est enfin tombé de sa haute splendeur. La cloche en a été remise ce matin aux Frères de la Doctrine Chrétienne qui ont l'intention de convertir en école communale, cette ci-devant résidence du sang royal (royal blood) et cette demeure de plusieurs représentants de la royauté. Nous parlons en termes positifs, car nous avons vu l'ordre enjoignant de livrer la possession du château, et nous avons vu aussi la tradition de la cloche. Le département de la poste a reçu injonction de vider les lieux, quoique, pensons-nous, aucune autre place n'ait encore été choisie pour y transporter ce dépôt en poussant des cris de triomphe.

A une heure et demie, les gardes irlandais (habits verts), qu'on avait fort imprudemment postés dans l'église, y furent attaqués, en furent chassés et forcés d'abandonner le terrain, avec la promesse d'être protégés pour ce qu'ils avaient fait le bassin de leurs fusils, ce qu'ayant fait, ils furent attaqués en se retirant; ils se retourneront,

trine Chrétienne, n'ayant pas un local convenable pour y faire l'examen public des élèves, un honorable citoyen de cette ville, membre de la société, a profité d'un voyage à Montréal pour demander à l'exécutif l'usage de la salle de bal du vieux château pour y faire cet examen; et Son Excellence n'a pas craint de soulever l'ancienne demeure du sang royal, la résidence des représentants de la royauté, en accordant cette demande... Voilà tout. Il faut beaucoup d'imagination et surtout une bien charitable intention de la part de l'éditeur du Mercury pour avoir ainsi brodé sur l'ordre qu'il prétend avoir vu, une histoire aussi dénuée de vérité qu'elle comporte de malice.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre, etc., J. CREMAZIEU, Secrétaire de la société d'éducation du district de Québec.

A la deuxième séance de la douzième session du conseil municipal de St-Hyacinthe, Eus. Cartier, échever, ayant été élu président pro tempore, il a été décidé unanimement:

1. Que le système municipal étant vraiment la mise en pratique, dans tous ses détails, du gouvernement responsable, ce système doit avoir pour première base le principe électif, hors duquel il n'est pas de bon gouvernement possible.
2. Qu'il est impossible d'assurer, dans l'avenir, la bonne harmonie et la confiance réciproque entre les conseils et les préfets, si ceux-ci ne sont pas élus par le peuple. Les officiers des conseils municipaux doivent être élus par les conseils eux-mêmes. Il est évident que si un officier n'est responsable de ses actes qu'au gouvernement, il devra nécessairement arriver qu'il ne sera pas, dans l'exécution de ses devoirs, aussi constamment exact que s'il est responsable immédiatement au conseil.
3. Que les circonscriptions municipales actuelles sont les meilleures qu'on ait adoptées pour activer le progrès général des améliorations et établir un mode uniforme de taxation. Chaque district ayant une certaine étendue, l'ensemble du système n'en reçoit que plus d'importance et de force morale. Le premier but de la législature devant être de rendre non seulement praticable mais facile le fonctionnement des institutions dont le dote un pays, le conseil municipal de St-Hyacinthe croit devoir exprimer son regret qu'on ait projeté d'abolir le système actuel pour en substituer un autre dont l'effet ne peut qu'être défavorable au développement industriel du pays. Le projet des municipalités de paroisse est, dans l'humble opinion de ce conseil, essentiellement mauvais, en ce qu'il consacrerait la dissémination indéfinie du pouvoir de taxer, qui doit, ce semble, s'exercer d'une manière aussi uniforme que possible; qui doit marcher dans un pays avec ensemble et harmonie et ne doit par conséquent pas être abandonné à un aussi grand nombre de petites assemblées dont plusieurs n'auraient pas, soit la capacité, soit l'influence morale nécessaires pour faire fonctionner avec avantage dans leurs localités respectives une institution nouvelle qui n'est pas dans les mœurs actuelles de la population du pays et qui doit d'abord soulever ses préjugés, puisque sa conséquence inévitable sera de modifier ses idées et ses habitudes.
4. Que d'après l'expérience qu'il a faite du système actuel, ce conseil est convaincu qu'avant certaines modifications il aura un grand résultat dans l'avenir. Les différents pouvoirs locaux ayant une juridiction un peu étendue, peuvent embrasser et réaliser pour chaque district, un système général d'améliorations dont les conséquences seraient sous peu d'années d'une immense importance; que si au contraire les conseils de paroisse sont préférés aux conseils de district, il naitra de la réalisation de ce projet des obstacles insurmontables et probablement insurmontables au progrès industriel de la population. Un aussi grand nombre de petits pouvoirs devant dans beaucoup de cas, se trouver en collision, ou avoir besoin les uns des autres, ce conseil est persuadé qu'ils s'entraveront mutuellement et qu'il s'élèvera constamment entre eux mille rivalités, mille petites rancunes de localités qui retarderont nécessairement la prospérité du pays et nuiront au bien-être général de ses habitants.
5. Que dans un grand nombre de paroisses, il sera impossible de former un conseil composé de manière à promouvoir avec intelligence les intérêts locaux qu'il sera appelé à régler. Cette objection, dans l'humble opinion de ce conseil, est péroratoire contre le système des municipalités de paroisse. Pourquoi priver le pays d'une institution qui au moyen de certaines modifications produira certainement de magnifiques résultats pour en substituer un dont le fonctionnement sera d'autant plus difficile que les rouages en seront plus nombreux et plus compliqués. Sous le système actuel les paroisses pauvres profiteront des ressources des paroisses riches; sous le système projeté elles seront abandonnées à elles-mêmes et se préjugeront de plus en plus contre une institution qui, actuellement, ne leur sera d'aucune utilité. Ce n'est pas, d'ailleurs, parce que les circonscriptions municipales étaient trop étendues que la loi actuelle n'a produit aucun bon effet; la vraie raison de ce malheur est qu'on s'était pu ainsi dire, tellement appliqué à la rendre inécutable dans les détails, que les conseils municipaux ont été, dès l'abord, découragés à la vue des difficultés sans nombre que ses imperfections leur suscitaient constamment.
6. Que ce système de subdivision des municipalités deviendra énormément coûteux au pays par le grand nombre de conseils qui seront en existence. Le nombre des greffiers, des trésoriers, de tous les officiers enfin sera décuplé, et la conséquence évidente est qu'une somme très-considérable sera employée en contingents au lieu d'être appliquée aux améliorations dont la nécessité est vivement sentie par tout le pays.
7. Que le pouvoir de taxer n'a été donné que très-imparfaitement aux conseils municipaux. Ils ne peuvent faire fonctionner un mode quelconque de taxation qu'avec la plus grande difficulté, parce que la loi n'a imposé des pénalités que contre les officiers des conseils qui refuseraient de faire leur devoir: on n'a pas songé à en imposer contre ceux qui refuseraient de donner aux conseils par leurs officiers, les renseignements dont ils ont besoin pour connaître d'une manière exacte, la valeur des propriétés immobilières.
8. Que les conseils municipaux devraient avoir plus de latitude quant à la durée des sessions. S'il y a devant un conseil assez d'ouvrage pour l'occuper plus de cinq jours, il devrait pouvoir prolonger sa session s'il en sent l'a-propos ou la nécessité. Si pour quelque raison majeure, une session extraordinaire devenait nécessaire, ce conseil est d'opinion que le préfet devrait être autorisé à la convoquer après qu'il en aurait été requis par trois membres. Il devrait y avoir certaines pénalités imposées contre ceux des membres qui n'assisteraient pas aux sessions sans en avoir donné par écrit les raisons au préfet qui devra les soumettre au conseil.
9. Que le système actuel de voirie demande de grands perfectionnements. Les conseils municipaux n'ont pas assez de pouvoir: les inspecteurs de district devraient avoir un pouvoir analogue à celui des anciens grands voyers: la loi ne pourrât pas à certains cas importants, comme par exemple, celui où plusieurs districts différents au-

raient à faire des chemins et routes à frais communs.

10. Le conseil municipal de St-Hyacinthe croit pouvoir faire les suggestions suivantes: les assemblées de paroisse pour l'élection des conseillers municipaux et des autres officiers de paroisse devraient se tenir en juillet et non pas en janvier: il serait plus avantageux que les officiers des chemins surtout fussent choisis en été, parce qu'ils pourraient plus facilement voir, à cette époque, quels seraient les chemins ou les ponts qui auraient besoin de grandes réparations; ce qui est impossible en hiver à cause de la neige qui les couvre: les dits officiers des chemins devraient être nommés pour deux ans et personne ne devrait, sans son consentement, être choisi de nouveau à moins qu'une période de dix années accomplies ne se fut écoulée depuis sa sortie de charge.

Le conseil municipal de St-Hyacinthe croit aussi qu'il serait à propos que le produit de toutes les amendes prélevées dans les différents comtés, ainsi que le produit des licences fussent abandonnés aux conseils municipaux: ce serait un puissant moyen mis à leur disposition pour augmenter les améliorations qu'ils sont en position de faire.

11. Le conseil municipal de St-Hyacinthe croit qu'il est de son devoir d'inviter les autres conseils municipaux du pays, à prendre en considération, à la session de septembre prochain, la question des municipalités et à décider lequel des deux systèmes actuellement en considération, leur paraîtra le plus propre à promouvoir les intérêts généraux du pays et à favoriser son progrès industriel et moral.

Vraie copie, T. DOUCET, greff. pro tem.

MACHINE A FABRIQUER LES SOULIERS.—Le Journal de Paris dit qu'un ouvrier de la rue des Vieilles Audriettes vient d'inventer une machine à faire des souliers, au moyen de laquelle toute personne ayant assez de force pour tourner une roue, peut en un jour, confectionner cinquante paires d'excellents souliers de toutes dimensions.

PENSIONNAT DES URSLINES DE QUEBEC.—L'examen des élèves du pensionnat des Dames Religieuses Ursulines de Québec a eu lieu hier et avant-hier en quatre séances. Nous regrettons vivement que nos occupations ne nous aient permis d'assister qu'à la dernière séance, consacrée à la distribution des prix, de sorte que nous ne pouvons pas rendre compte des exercices que nous avons précédés. Cette distribution a été faite par Mgr de Sidem qui avait présidé aux exercices. Parmi les parents des élèves présents, on remarquait l'honorable R. Baldwin et M. Thompson, membre du parlement, du Haut-Canada, qui ont dû éprouver de bien douces émotions en entendant les applaudissements qui couraient les noms de leurs jeunes demoiselles.

Voici la liste des prix distribués:

- Première Classe.
- GRAMMAIRE FRANÇAISE.
- 1er Prix Mlle Henriette Massue (Couronne), 2e Mlle Aglaé Chenet, 3e Mlle Claire Lindsay.
- 1er Accessit Mlle Maria Baldwin, 2e Mlle Marguerite M'Pherson, 3e Mlle Adèle Julien.
- COMPOSITION FRANÇAISE.
- 1er Prix Mlle Sophie Deligny (Couronne), 2e Mlle Margaret McPherson, 3e Mlle Henriette Massue.
- 1er Accessit Mlle Georgianne Dionne, 2e Mlle Josephine Perrault, 3e Mlle Adèle Julien.
- GRAMMAIRE ANGLAISE.
- 1er Prix Mlle Elizabeth Galbraith (Couronne), 2e Mlle Mary Downes, 3e Mlle Henriette Massue.
- 1er Accessit Mlle Mary Ann Martyn, 2e Mlle Jane Jeffery, 3e Mlle Sophie Deligny.
- COMPOSITION ANGLAISE.
- 1er Prix Mlle Maria Baldwin (Couronne) 2e Mlle Angelina Horan, 3e Mlle Aglaé Chenet.
- 1er Accessit Sophie Jeffery, 2e Mlle Margaret O'Brien, 3e Mlle Eliza Sims.
- RHÉTORIQUE ET VERIFICATION.
- 1er Prix Mlle Margaret McPherson (Couronne) 2e Mlle Charlotte Gethings, 3e Mlle Ellen McPherson.
- 1er Accessit Mlle Eliza Thompson, 2e Mlle Georgianne Dionne, 3e Mlle Eliza Cole.
- VERSION ANGLAISE.
- 1er Prix Mlle Margaret McPherson, 2e Mlle Maria Baldwin, 3e Mlle Aglaé Chenet.
- 1er Accessit Mlle Charlotte Gethings, 2e Mlle Angelina Horan, 3e Mlle Ellen McPherson.
- ARITHMÉTIQUE.
- 1er Prix Mlle Margaret McPherson, 2e Mlle Elizabeth Galbraith, 3e Mlle Maria Baldwin.
- 1er Accessit Mlle Henriette Massue, 2e Mlle Aglaé Chenet, 3e Mlle Sophie Deligny.
- ELEMENTS DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE.
- 1er Prix Mlle Maria Baldwin, 2e Mlle Henriette Massue, 3e Mlle Mary Downes.
- 1er Prix Mlle Elizabeth Galbraith, 2e Mlle Margaret McPherson, 3e Mlle Aglaé Chenet.
- ELEMENTS DE MINÉRALOGIE.
- 1er Prix Mlle Maria Baldwin (Couronne) 2e Mlle Margaret McPherson, 3e Mlle Angelina Horan.
- 1er Accessit Mlle Henriette Massue, 2e Mlle Ellen McPherson, 3e Mlle Eliza Thomson.
- ELEMENTS DE GÉOMÉTRIE.
- 1er Prix Mlle Thomson (Couronne), 2e Mlle Elizabeth Galbraith, 3e Mlle Charlotte Gethings.
- 1er Accessit Mlle Mary Downes, 2e Mlle Margaret O'Brien, 3e Mlle Eliza Sims.
- ELEMENTS D'ASTRONOMIE.
- 1er Prix Mlle Henriette Massue, 2e Mlle Margaret McPherson, 3e Mlle Aglaé Chenet.
- 1er Accessit Mlle Elizabeth Galbraith, 2e Mlle Maria Baldwin, 3e Mlle Eliza Sims.
- SPHÈRE ET PLANÉTAIRE.
- 1er Prix Mlle Elizabeth Galbraith, 2e Mlle Maria Baldwin, 3e Mlle Ellen McPherson.
- 1er Accessit Mlle Henriette Massue, 2e Margaret McPherson, 3e Mlle Aglaé Chenet.
- GÉOGRAPHIE.
- 1er Prix Mary Downes (Couronne), 2e Mlle Georgianne Dionne, 3e Mlle Isabella Louis.
- 1er Accessit Mlle Charlotte Gethings, 2e Mlle Eliza Cole, 3e Mlle Margaret O'Brien.
- MYTHOLOGIE.
- 1er Prix Mlle Angelina Horan (Couronne) 2e Mlle Eliza Thomson, 3e Mlle Jane Johnston.
- 1er Accessit Mlle Ellen McPherson, 2e Mlle Catherine McNider, 3e Mlle Jane Jeffery.
- SPHÈRE TERRESTRE.
- 1er Prix Mlle Anna McDonald (Couronne) 2e Mlle Sophie Jeffery 3e Mlle Sophie Deligny.
- 1er Accessit Mlle Antoinette Parent, 2e Mlle Jane Johnston, 3e Accessit Mlle Adeline Julien.
- HISTOIRE DU CANADA.
- 1er Prix Charlotte Gethings (Couronne) 2e Mlle Eliza Sims, 3e Mlle Catherine McNider.
- 1er Accessit Mlle Emma Duchesnay, 2e Mlle Sophie Blumhart, 3e Mlle Margaret Daly.
- HI TOIRE DE LA GRÈCE.
- 1er Prix Mlle Mary Ann Martyn (Couronne) 2e Mlle Margaret O'Brien, 3e Margaret Harbeson.
- 1er Accessit Mlle Mary Downes, 2e Mlle Jane Jeffery, 3e Mlle Sarah Devlin.
- ÉCRITURE MOULÉE.
- 1er Prix Mlle Elizabeth Galbraith, 2e Mlle Maria Baldwin, 3e Mlle Emma Duchesnay.
- 1er Accessit Mlle Jane Jeffery, 2e Mlle Mary Ann Martyn, 3e Mlle Georgianne Dionne.
- ÉCRITURE.
- 1er Prix Mlle Sarah Devlin (Couronne), 2e Mlle Sophie Jeffery, 3e Mlle Margaret Daly.
- 1er Accessit Mlle Josephine Perrault, 2e Mlle Emma Duchesnay, 3e Mlle Sarah Simard.

1er Prix Mlle Henriette Massue, 24 Mlle Eliza Thompson. 1er Accessit Mlle Sophie Jeffery, 24 Mlle Jane Jeffery.

1er Prix Mlle Elizabeth Galbraith, 24 Mlle Isabella Louis, 3me Mlle Mary Ann Cary.

1er Accessit Mlle Mary Douglas, 24 Mlle Charlotte Gethings, 3me Mlle Margaret O'Brien.

1er Prix Mlle Sophie Jeffery (Couronne) 24 Mlle Aglaé Chenet, 3me Mlle Mary Ann Martyn.

1er Accessit Mlle Sophie Deligny, 24 Mlle Margaret McPherson, 3me Mlle Mary Downes.

1er Prix Mlle Josephine Perrault (Couronne) 24 Mlle Jane Jeffery, 3me Mlle Josephine Caron.

1er Accessit Mlle Sophie Deligny, 24 Mlle Ann McDonald, 3me Mlle Louise Vanderheyden.

1er Prix Aglaé Chenet (Couronne) 24 Mlle Josephine Perrault, 3me Mlle Georgienne Dionne.

1er Accessit Mlle Maria Baldwin, 24 Mlle Henriette Massue, 3me Mlle Sophie Blumhart.

1er Prix Harpe, Aglaé Chenet, 24 prix, Harpe, Mlle Josephine Perrault, 3me prix, Harpe, Mlle Mary Douglas.

1er Accessit Harpe, Mlle Henriette Massue, 24 accessit Guitare, Mlle Jane Jeffery, 3me accessit Harpe, Mlle Mary Ann Cary.

1er Prix Mlle Josephine Caron (Couronne). 1er Accessit Mlle Sophie Deligny.

1er Prix Alto, Mlle Georgienne Dionne (Couronne), 24 prix, Soprano, Mlle Emma Duchesnay, 3me prix, Tenor, Mlle Sophie Deligny.

1er Accessit, Soprano, Mlle Josephine Perrault 24 accessit du Mlle Angelina Horan, 3me accessit, Tenor, Mlle Eliza Tins.

1er Prix Mlle Cornelia Bistodeau (Couronne), 24 Mlle Angèle Pélissou, 3me Mlle Susan Power.

1er Accessit Mlle Eliza Paré, 24 Mlle Elizabeth Galbraith, 34 Mlle Marcelline Fréchet.

1er Prix Mlle Elizabeth Galbraith, 24 Mlle Eliza Paré, 3me Mlle Adèle Simon.

1er Accessit Mlle Emelie Weipper, 24 Mlle Jane Jeffery, 3me Adèle Daviller.

1er Prix Mlle Isabella Louis (Couronne), 24 Mlle Mary Cary, 3me Mlle Catherine M'Nider.

1er Accessit Mlle Antoinette Parent, 24 Mlle Jane Johnston, 3me Mlle Josephine Perrault.

1er Prix Mlle Jane Johnston (Couronne) 24 Mlle Annelia Turquand, 3me Mlle Isabella Neilson.

1er Accessit Mlle Isabella Louis, 24 Mlle Sarah Devlin, 3me Mlle Margaret Daly.

1er Prix Mlle Adèle Julien, (Couronne), 24 Mlle Sara Simard, 3me Mlle Margaret Daly.

1er Accessit Mlle Georgienne Dionne, 24 Mlle Emma Duchesnay, 3me Mlle Ellen Taché.

1er Prix Mlle Jane Scott, (Couronne), 24 Mlle Eliza Paré, 3me Mlle Susan Power.

1er Accessit Mlle Elizabeth McMahon, 24 Mlle Josephine Caron, 3me Mlle Catherine Shea.

1er Prix Mlle Hélène Pemberton, (Couronne), 24 Mlle Claire Lindsay, 3me Mlle Isabella Neilson.

1er Accessit Mlle Emelie Turquand, 24 Mlle Marie Gingras, 3me Mlle Sophie Planté.

1er Prix Mlle Mary Ann Cary, (Couronne), 24 Mlle Adèle Brunet, 3me Mlle Eliza Cole.

1er Accessit Mlle Adèle Gingras, 24 Mlle Angèle Pélissou, 3me Mlle Isabella Milligan.

1er Prix Mlle S. Blamhart, (Couronne), 24 Mlle Jane Cary, 3me Mlle Emelie Turquand.

1er Accessit Mlle Adèle Daviller, 24 Mlle Adèle Simon, 3me Mlle Corneille Bistodeau.

1er Prix Mlle Louise Côté, 24 Mlle Jané Scott, 3me Mlle Caroline Caron.

1er Accessit Mlle Adèle Chabot, 24 Mlle Hélène Nesbitt 3me Mlle Hélène Pemberton.

1er Prix Mlle Angèle Pélissou, 24 Mlle Adèle Chabot. 1er Accessit Mlle Johanna Furlong, 24 Mlle Isabella Milligan, 3me Mlle Adèle Gingras.

1er Prix Mlle Marguerite Beaupré, 24 Mlle Jane Scott. 1er Accessit Mlle Hélène Pemberton, 24 Mlle Hélène Nesbitt, 3me Mlle Margaret Harbeson.

1er Prix Mlle Catherine McNider, 24 Mlle Caroline Caron. 1er Accessit Mlle Louise Côté, 24 Mlle Georgienne Faribault, 3me Mlle Mathilde Perrault.

1er Prix Mlle Luce Casgrin, 24 Mlle Adèle Simon. 1er Accessit Mlle Caroline Pélissou, 24 Mlle Jane Dodd, 3me Mlle Adèle Chabot.

1er Prix Mlle Adèle Daviller, 24 Mlle Marguerite Beaupré. 1er Accessit Mlle Louise Côté, 24 Mlle Adèle Chabot, 3me Mlle Sophie Carrière.

1er Prix Mlle Adèle Paquet, 24 Mlle Emelie Weipper. 1er Accessit Mlle Adèle Chabot, 24 Mlle Julianne Fraser, 3me Mlle Adeline Julien.

1er Prix Mlle Adèle Simon, 24 Mlle Emelie Turquand. 1er Accessit Mlle Catherine McNider, 24 Mlle Jane Cary, 3me Mlle Zoe Gauthier.

1er Prix Mlle Ann McDonald, 24 Mlle Mary Connolly. 1er Accessit Mlle Eliza Tins, 24 Mlle Isabella Louis, 3me Mlle Johanna Furlong.

1er Prix Mlle Euphémie Duval, 24 Mlle Cornelia Bistodeau. 1er Accessit Mlle Catherine Shea, 24 Mlle Jane Dodd, 3me Mlle Julianne Fraser.

1er Prix Mlle Sophie Carrière, 24 Mlle Caroline Lindsay. 1er Accessit Mlle Georgienne Faribault, 24 Mlle Henriette Lassieray, 3me Mlle Christine Tessier.

1er Prix Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Louise Côté, 24 Mlle Zoé Wells, 3me Mlle Caroline Pélissou.

1er Prix Mlle Emelie Turquand, 24 Mlle Isabella Armstrong. 1er Accessit, Mlle Julianne Fraser, 24 Mlle Eliza Motz, 3me Mlle Mary Boxer.

1er Prix Mlle Louise Côté, 24 Mlle Adèle Daviller. 1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier.

1er Prix Mlle Isabella Neilson, 24 Mlle Catherine McGillis. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

1er Accessit Mlle Louise Lallier, 24 Mlle Marline Fréchet, 3me Mlle Alvina Carrier. 1er Accessit Mlle Claire Lindsay, 24 Mlle Mary Connolly, 3me Mlle Marguerite Evanturel.

Acres ou arpents de terres occupés 785-125,461-126,246

Acres ou arpents de terres cultivés 741-91,429-92,1614

Récoltes de l'année dernière, en boisseaux de Winchester (minots anglais):

Table listing agricultural products and their prices: Blé froment, Orge, Seigle, Avoine, Pois, Blé d'Inde, Blé d'arras, Patates, Essaims d'abeilles, Livres de sucre d'érable, etc.

MAISONS HABITÉES. Maisons habitées où il se vend des liquides fortes 103- 6- 109

Table listing various goods and their prices: Moutons à laine, Moutons à laine défilés, Moutons à laine défilés, etc.

LES CHIFFRES PRIMITIFS DES DEUX PREMIÈRES COLONNES DE CE TABLEAU SONT TIRÉS DE LA MINUTE; NOUS LES AVONS ADDITIONNÉS ET Y AVONS AJOUTÉ LES TOTAUX AVEC QUELQUES AUTRES CALCULS (ENTRE PARENTHÈSES) BASÉS SUR CES CHIFFRES.

NOUVELLES COMMERCIALES. ALKALIS.—A Londres: potasse de Québec, lre qua...

CEREALES.—Blé du Canada, rouge, libre, par quartier de 8 boisseaux, £2 4s. 0d à £2 13s. 0d; blanc, £2 10s. 0d à £2 5s. 6d; 3e qualité £2 0s. 0d à £2 0s. 0d.

PREZ DES COMESTIBLES D'AMÉRIQUE À LIVERPOOL, 22 JUIN. BEUF par baril de 200 livres, des Etats-Unis, en entrepôt, mess, 26s. à 42s.; prime, 18s. à 21s.; du Canada, prime, 22s. à 25s.

PORE, par baril de 200 livres, des Etats-Unis, en entrepôt, 4s. à 47s.; prime, 38s. à 40s.

SAINDOIX, droit payé, beau, £1 14 à £1 15. Ordinaire, £1 12 à £1 13. Inférieur et Graisse, £1 6 à £1 8.

BRUNNE, par quintal, du Canada, droit payé, 46s. à 48s.

Prix des bois à Liverpool, 22 juin. Pin jaune, Québec, par pied cube, 1 5 à 1 5 1/2

Table listing various types of wood and their prices: Pin rouge, Pin blanc, Pin jaune, etc.

ARRIVAGES. Brigantin Napoléon, Caleff, 3 juin, de Cuba, à J. Leslie & Co., sucre, etc.

Golette Mary & Margaret, Hoffman, 16 jours, du Labrador, à H. J. Noad, huile.

Navire Aberdeen, McGrath, 5 juin, de Liverpool, à T. Froste & Co., cargaison générale, 199 passagers.

Golette Gaspé Packet, Brulot, 24 juin, d'Halifax, pour Montréal, cargaison générale.

Etat comparatif des arrivages, tonnages et passagers d'outre-mer au port de Québec, dans les années 1843 et 1844, jusqu'au 11 juillet inclusivement.

Table comparing arrivals, tonnages, and passengers from 1843 to 1844.

MARIÉ. Mercredi, le 10 juillet courant, en cette ville, à la Chapelle St-Louis, par le Révérend Messire O'Reilly, Sieur Elzéar Lemieux, marchand, à Demoiselle Agathe Delphine Tanwell, fille aînée de Stephen Joseph Tanwell, écuyer.

DÉCÉDÉS. A la Pointe-Lévi, mercredi dernier, Eugénie Marie, enfant de sieur Narcisse Larue, maçon.

A VENDRE. LES bateaux remorqueurs à vapeur L'OTTAWA et le SAINT-LAWRENCE. S'adresser à R. CHARLES KING, St-Antoine de Tilly.

12 juillet 1844.

VENTES PAR ENCAN. AVIS.

ENCAN DU SOIR. LA VENTE DE LIVRES FRANÇAIS, GRAVURES.

ET autres articles, commencera ce SOIR à SEPT HEURE ET DEMIE précises, et sera continuée chaque soir à la même heure, jusqu'à ce que tout ce qu'il y a dans le Catalogue soit vendu.

ENCAN DU SOIR. PAR M. LACROIX. TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS À SEPT HEURES ET DEMIE. Basse-Ville, rue Saint-Jacques-Matlot.

UN assortiment général de MARCHANDISES SECHES convenables à la saison. Le tout se vend sans réserves. 3 juillet 1844.

CASSONADE, GINGEMBRE, ETC. Il sera vendu LUNDI prochain, le 15 courant, aux hangars, de MM. JAMES LYLIF & Co. ci-devant occupés par J. M. FRASER & Co. à DEUX heures.

PARTE de la cargaison du Brigantin Napoléon venant de Cuba, consistant en boucauts de Cassonade brillante Quarts de Cassonade de la Jamaïque DUPONT & Co.

Québec, 12 juillet 1844.

LUNDI prochain, 15 juillet, il sera vendu aux magasins des sous-saignés: NEUF boucauts Biscuit 30 quarts Farine d'Avoine d'Irlande, surplus de l'approvisionnement de Dumfrieshire. DUPONT & Co.

Québec, 12 juillet 1844.

AVERTISSEMENT. Par encan seront vendus au ci-devant domicile de feu JOSEPH FRANÇOIS PERRAULT, écuyer, en dehors de la porte St-Louis, à l'Asyle-Champêtre, JEU-RI le 25 JUILLET prochain:

TOUS les meubles et effets mobiliers de sa succession, consistant en meubles de ménage, tables, chaises, lits, sofas, tapis, poêles et tuyaux, ustensiles d'agriculture, voitures, phaéton, wagon, calèche, charrettes, etc.

Deux métiers à tricoter, deux do à carder, rouleaux et filatures, foulon, etc., etc. La vente commencera à UNE heure précise de l'après-midi. LOUIS PANET, Notaire.

VENTE. SERONT vendus sur les lieux, au plus haut enchère, MARDI, le TRENTE JUILLET courant, à UNE heure de l'après-midi, les deux emplacements appartenant aux héritiers de feu J. J. REYNARD, situés au faubourg St-Roch, l'un de trente-six pieds de front sur soixante de profondeur sur la rue de la Reine, avec une maison dessus érigée; et l'autre d'environ quarante pieds de front sur soixante de profondeur sur la rue Grant, avec aussi une maison dessus bâtie. Il sera fourni des titres incontestables aux acquéreurs. Québec, 11 juillet 1844. J. GUAY, Notaire.

SOUS LE PATRONAGE DE L'Association de la Bibliothèque de Québec.

ESSAIS Sur l'Etat de la Littérature en France Depuis la révolution de 1789.

CET ouvrage comprendra la lecture donnée par Mr. CHATELAIN dans le mois de Juin dernier, qui sera considérablement augmentée, et la lecture que ce Monsieur se propose de donner dans le mois de Septembre prochain.

Il y sera ajouté une table alphabétique des auteurs nommés dans le cours de l'ouvrage, avec une courte notice biographique et bibliographique sur chacun d'eux, et des extraits contenant l'opinion des critiques les plus éminents tels que LAMARQUE, CHENIER, PALISSOT, MAILLARD, CHATELAIN, M. D'ARRANDES, VILLEMARIN, SAINT-MARC GIRARDIN, FELLER et ses continuateurs, la Biographie Universelle, CHARLES NODIER, SAINTE-BEUVE, JULES JANIN, CORMENIN, etc. etc.

L'ouvrage formera un beau volume in 8°, ou grand in 12°, d'environ 300 pages, imprimé sur caractères neufs, et sera prêt à être livré vers la fin d'Octobre. Le prix sera d'UNE PIÈCE pour les souscripteurs.

On soumet chez l'éditeur, Mr. AUBIN, bureau du Castor, Rue Comandant 11, et des livres de souscription sont aussi déposés aux endroits suivants: Au Salon de Lecture de l'Association de la Bibliothèque de Québec, au bureau du Journal de Québec, à la Librairie de M. Fréchet, rue Lamontagne, à celle de Messrs Cary & Co. rue Bonde, et à la Librairie Ecclésiastique, rue St. Famille.

AGENTS: Montréal, E. K. Fabre, Ec. Libraire. Trois Riv. D. P. Myrand, Ec. Dép. Régist. Bytown et la Haut-Canada, Ed. Mascé Ec. Québec, 12 juillet 1844.

OLE BULL A l'honneur d'annoncer que son SEUL CONCERT A QUÉBEC, AURA LIEU AU DEBORD. LUNDI SOIR, 15 JUILLET.

PAR l'obligeante permission du colonel Crabbe, K. H. Il sera assisté de la musique du 74e régiment de S. M. BILLET-Loges, cinq Schellings; Par terre, deux Schellings et demi. On peut les avoir aux bureaux du Mercury et de la Gazette, à l'hôtel d'Albion et à la porte du Théâtre.

Les portes s'ouvriront à sept heures et demie, et le concert commencera à huit heures et demie précises. Québec, 12 juillet 1844.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS: CULPLATS et Tourtières

Acier forgé et fondu Faux, Faucilles et Pierres à faux. Fil à Saumon, Fil à Seine et Fil à Souliers —AUSSI— 200 boîtes Vitres. Québec, 12 juillet 1844. C. & W. WURTELE.

BUREAU DE MÉDECINE DE QUÉBEC. HOTEL-DIEU, 10 juillet 1844.

LA prochaine assemblée trimestrielle du Bureau, pour l'Examen des Candidats à l'Étude ou à la Pratique de la Médecine, aura lieu, le MARDI SIXIÈME jour d'AOUT prochain, à DEUX heures P. M. Les Candidats sont requis de transmettre leurs documents au Secrétaire, au moins trois jours avant l'Examen.

Par ordre du Bureau, J. Z. NAULT, Secrétaire? Québec, 12 juillet.

FARINE DE L'OHIO, SUPERFINE } provenant de Blé Rouge, Fine Moyenne } à vendre par ADAM BURNS, Pollards, } Quai de Gilles

